

## Communiqué de presse

Berne, le 10 novembre 2023

---

# Voyager sans obstacle dans les transports publics : beaucoup de progrès, mais encore beaucoup à faire

**Aucun obstacle dans les transports publics avant la fin de 2023.**

**C'est écrit dans la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand).**

**Les personnes avec un handicap doivent pouvoir voyager de manière autonome.**

**De nombreux trains, bus et autres transports sont déjà accessibles à tous.**

**Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour ces améliorations. Mais il reste encore des choses à faire.**

**Nous continuons ce travail.**

**En attendant, il y a des solutions de remplacement.**

A partir de 2024,

il faut enlever tous les obstacles dans les transports publics.

Les trains, les bus et les trams, par exemple, doivent être accessibles à tous.

Voilà ce que veut la **loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand)** :

- ✓ Voyager librement
- ✓ Monter dans le train quand on veut
- ✓ Se déplacer en toute autonomie

Cela doit être possible pour tout le monde :

- pour les personnes avec un handicap visuel ou auditif
- pour les personnes en fauteuil roulant
- pour les personnes qui ont des difficultés d'apprentissage
- et pour les personnes avec d'autres handicaps.

Nous travaillons à appliquer la LHand pour toutes ces personnes.  
Car chaque personne est importante pour nous.

## **Nous travaillons tous ensemble**

Les transports publics ont besoin de nous tous pour fonctionner.  
Nous travaillons tous ensemble pour enlever les obstacles dans les transports publics.

**Les entreprises de transport** s'occupent de leurs véhicules :  
trains, bus, trams, bateaux et remontées mécaniques.  
(par exemple : les CFF, les TPF ou CarPostal)

**Les responsables des installations** s'occupent de leurs gares.  
(par exemple : les CFF ou les TPF)

**Les communes, les villes et les cantons**  
s'occupent des arrêts le long des routes.

Les **personnes concernées** et les **associations** participent aussi.

## **Le délai n'est pas respecté**

Nous avons fait beaucoup de progrès et d'améliorations.  
Mais les travaux sont compliqués et prennent beaucoup de temps.  
C'est pourquoi certains travaux ne sont **pas encore terminés**.  
Nous n'avons pas réussi à respecter le délai de la LHand.  
Nous le regrettons.

## **Ce que nous avons fait**

Nous avons fait des améliorations dans ces domaines :

- ✓ les gares et les arrêts
- ✓ les trains, les trams et les remontées mécaniques
- ✓ les horaires, les affichages, les annonces et les apps

Presque tous les véhicules sont maintenant accessibles à tous.  
Il y a des rampes et des ascenseurs pour les personnes en fauteuil roulant.

Les panneaux d'affichage sont installés plus bas.

Les écrans sont plus faciles à lire.

Les personnes malvoyantes peuvent utiliser des apps ou des annonces disponibles en appuyant sur un bouton.

Nous avons **investi beaucoup d'argent** dans les améliorations pour les personnes handicapées.

Et les personnes âgées ou les familles avec des poussettes en profitent aussi.

## **Des trains accessibles pour presque tout le monde**

Nous avons transformé de nombreuses gares et de nombreux arrêts.  
Fin 2023, la situation est la suivante :

Presque 60% de toutes les gares et de tous les arrêts sont accessibles à toutes et tous.

Les passagers avec un handicap peuvent s'y déplacer en toute autonomie.

Les affichages et les annonces sont clairs et faciles d'accès.

Cependant, les travaux ont été difficiles :

- Il a fallu respecter des règles supplémentaires.
- Nous avons dû transformer plus d'endroits que prévu.

C'est pourquoi nous avons besoin de **plus de temps**.

Voici ce que nous avons décidé de faire :

En premier, nous avons transformé **les gares et les arrêts principaux**.

Ce sont les endroits où il y a le plus de voyageurs.

Ainsi, **80% des passagers peuvent maintenant voyager sans obstacles**.

Le reste des travaux est déjà planifié.

La Confédération doit maintenant donner l'argent nécessaire.

## Un tiers des arrêts de bus et de tram sont accessibles

Dès la fin de 2023, il sera aussi plus facile de prendre le bus et le tram : nous avons rendu accessibles plus de 7'660 arrêts.

C'est **un tiers (1/3) de tous les arrêts de bus et de tram** en Suisse.

Selon la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées, **tous les arrêts** doivent être accessibles à tout le monde.

Malheureusement, cet objectif n'est pas encore atteint.

Pourquoi tous les arrêts ne sont-ils pas encore accessibles ?

Parce que les travaux prennent du temps.

Voici plusieurs exemples :

- Les **travaux** sont parfois **compliqués**.

Beaucoup de choses peuvent causer des retards.

Par exemple, d'autres travaux dans le même quartier.

Nous devons parfois obtenir l'accord des voisins.

Il faut aussi faire attention à la sécurité.

Il y a aussi d'autres raisons :

- Certaines transformations coûtent **très cher**.
- Parfois, il n'y a **pas beaucoup de place** à disposition.
- Parfois, des **plaintes** bloquent les travaux.  
Pour les gros projets, il faut tenir compte de nombreux souhaits.

Voici ce que nous avons décidé de faire :

En premier, nous avons transformé **les arrêts principaux**.

Ce sont les arrêts :

- ✓ où il y a beaucoup de voyageurs
- ✓ qui sont proches d'hôpitaux ou d'EMS

## Des solutions de remplacement

Certains endroits ne sont pas encore accessibles pour tout le monde. Pour ces endroits, en attendant de faire les travaux, nous proposons des solutions de remplacement : Par exemple, des minibus gratuits pour les personnes en fauteuil roulant.

Nous améliorons aussi les **informations**.

Par exemple, l'horaire 2024 en ligne indique :

- quels arrêts sont accessibles à tous
- quelles solutions de remplacement sont disponibles

Les CFF développent aussi leur **Contact Center Handicap** : les voyageurs peuvent téléphoner pour des informations sur les trains, mais aussi sur les bus, sur les bateaux, sur les trams, etc.

Tous ensemble, nous continuons ce travail.

Nous sommes :

les cantons, les villes et les communes,

les entreprises de transport,

les personnes concernées et les associations.

---

### Renseignements

Ueli Stückelberger, directeur de l'Union des transports publics | 031 359 23 35 | 079 613 77 01  
Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38

Mirjam Bütler, secrétaire générale de la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP) et de la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) | 031 320 16 91 | mirjam.buetler@bpuk.ch

Martin Flügel, directeur de l'Union des villes suisses | 031 356 32 32 | 079 743 90 05 | martin.fluegel@staedteverband.chl

Christoph Niederberger, directeur de l'Association des Communes Suisses | 031 380 70 07 | 078 654 64 06 | christoph.niederberger@chgemeinden.ch